

Compte-rendu du Conseil d'école du lundi 7 mars 2022

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme Martin, Mme Landrix, M Marijon, Mme Pailles, Mme Baudoin.

Enseignantes: Mme Chareyre, Mme Despinasse, Mme Delière-Pouix, Mme Gribos, Mme Mazard, Mme Therme,

Représentants de la Mairie : Mr le Maire : Mr Fougeirol Adjointe chargée des écoles : Mme Paysserand

M Decroix (agent communal), Mme Cachar (ATSEM)

DDEN : Mr Despax

La séance débute à 18h15 :

1) point sur le protocole sanitaire actuel :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ; Aucune certitude sur le port du masque à l'intérieur à ce jour, les notes de service ne sont pas arrivées.
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque mais en respectant une distanciation adaptée selon la pratique (les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque en intérieur) ;
- Possibilité de mélanger les deux classes dans la cour de récréation.
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration ;
- Concernant l'apparition de cas confirmés, seul un test (autotest ou test antigénique) sera à réaliser 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé (sans isolement entre J0 et J2) ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact. La déclaration sur l'honneur du responsable légal attestant de la réalisation des tests ne sera plus demandée.

Nous sommes en attente d'un nouveau protocole.

2) point sur la procédure à suivre en cas de problème à faire remonter à la mairie ou à l'équipe enseignante :

- s'adresser aux professionnels de manière cordiale. Chacun cherche à faire le mieux possible. S'inscrire dans une relation de confiance accordée aux professionnels.

- Se diriger vers les bonnes personnes, tenir compte des conseils donnés (par exemple se rediriger vers la Mairie si l'enseignante le préconise).

- Bannir les commentaires sur les réseaux sociaux. Eviter les rumeurs. Ne pas rajouter de la crise à la crise.

- Ecouter les enfants mais venir croiser les informations avec les adultes, recontextualiser et analyser avec les professionnels de l'école. Désamorcer les conflits rapidement avant qu'ils ne prennent trop d'importance en venant en parler.

- Représentant des parents : recueil de la parole. Une fois que la personne a été écoutée, entendue, souvent la tension s'apaise un peu. Reformuler le problème, le besoin, la demande concrète. [Qui ? Quoi ? Comment ? Où].

Aiguiller la personne sur son interlocuteur : personnel municipal ou responsable administratif, enseignante ou directrice.

- Tenir les enfants éloignés des tensions et des propos critiques qui nuisent à leur investissement dans les apprentissages et à leur comportement au sein de l'école.

- Ne pas communiquer avec les personnels communaux pendant les temps de soirée et de week-end.

- Concernant les derniers problèmes de communication : gyrophare cantine et le problème fin novembre, quelle est la position des représentants des parents ?

Le personnel communal a très mal vécu les messages malveillants suite à l'installation du gyrophare ainsi que le manque de confiance.

- Quand et où venir dialoguer avec les personnels ?

Enseignantes : Au portail à 8h20, 11h30, 13h20 et 16h30. Lors des rendez-vous initiés par les enseignantes. Sur demande de rendez-vous. Le conseil d'école est également un lieu de dialogue. Le cahier de texte ou la messagerie de la classe peuvent également être des manières de communiquer mais attention car les messages écrits peuvent porter à confusion.

Pour le personnel communal : en venant chercher son enfant à la garderie. En se rendant en Mairie si nécessaire (mais ça ne doit pas être la première intention) car le personnel est là pour répondre aux demandes le concernant et le responsable administratif ne peut gérer toutes les petites questions relationnelles.

- Le climat de défiance instauré par une minorité de parents a créé des tensions inutiles qui ont nui à la nécessaire sérénité des professionnels dont le métier est avant tout d'être disponibles pour les élèves.

Commentaire Mairie :

Une charte des modérateurs que sont les représentants des parents pourrait être élaborée.

3) Communication absence élève

Prévenir la garderie dès 7h30 pour annuler la garderie du soir et du matin . Le personnel transmettra l'absence de votre enfant à l'enseignant.

Prévenir la mairie directement pour les absences cantine même si le repas n'est pas remboursé le jour même.

4) Communication compte-rendu : le compte rendu du conseil d'école sera diffusé sur le site de la mairie.

5) La Mairie va changer de prestataire à la cantine à compter de la rentrée de septembre 2022

6) Demandes de travaux et d'équipement:

- végétalisation de la cour: demande de planter 3 arbres le long du grillage + installation d'une bâche pour ombrager le bac à sable élémentaire (comme en maternelle), cela permettra un espace ombragé de plus en mai, juin, juillet, septembre.

Réponse de la mairie : oui pour l'envisager.

- aménagements d'espaces pour dessiner, s'asseoir (notamment bancs autour des arbres, tables sous les futurs arbres)

Réponse de la mairie : Ce n'est pas possible de casser l'enrobé autour de l'arbre. Le sol n'est pas stable. Demande des enseignantes de **ne pas** aménager le rond-point car il est trop proche des classes mais demande de bien tailler la haie pour que les enfants puissent d'asseoir.

- Si la rénovation thermique des bâtiments n'est pas prévue dans l'année 2022: demande d'équipement des 4 classes restantes en climatisation réversible (indispensables pour le travail et la concentration des enfants en juin, juillet et septembre).

Réponse de la mairie : Un projet global en 2024 sera lancé par la mairie avec un maître d'œuvre pour refaire la toiture, faire des avancées végétalisées pour apporter de la fraîcheur dans les classes et repenser le revêtement goudronné de la cour pour être moins chaud. La mairie envisage un projet global de réaménagement.

En attendant ce projet global, les classes seront équipées de climatisations réversibles. Des devis vont être demandés.

- problèmes de robinetterie en maternelle et couloir des CP (débit trop faible ne permettant pas de se laver correctement les mains, et certains robinets ont un débit trop fort en maternelle: enfants mouillés)

- WC intérieurs élémentaires: urinoirs: pas assez de débit d'eau pour la chasse d'eau

Réponse de la mairie : le personnel va mettre un produit anti tartre.

Le responsable M Decroix demande à ce que chaque demande de travaux lui soit notifié par écrit, par mail. Par le biais de la directrice et en copie à la Mairie.

- tapis à l'entrée de la salle de motricité, côté cour: espace entre le tapis et la butée en métal

- demande crochets pour les portes classe de Mme Delière, côté préau

- aménagement du garage à vélo avec des porte-vélos au sol sur les côtés et des crochets pour les cerceaux et cordes.

- rangements des pelles, seaux, camions...: endroit, caisse mais pas en plastique souple ou en métal (angles trop saillants dangereux dans la cour), plutôt genre palox. Une caisse en bois construite par les services techniques serait bienvenue. Sans couvercle. Demande pour l'élémentaire et la maternelle.

Réponse de la mairie : toujours en attente de devis.

- volets roulants classe Mme Chareyre: plus de possibilité de baisser les volets en même temps (perte de temps en classe)

- Demande de panneau Sortie de classe le long de la route nationale

Travaux réalisés pendant les vacances de février :

- installation des patères pour ranger les sacs à ballon dans le local matériel de sports

- Installation d'un urinoir dans les WC extérieurs

- chappe coulée sous le préau à l'entrée de la salle du haut

- réparation fuite des chasses d'eau

A noter: Cette année il n'y a pas eu de problème de chauffage ou de panne de la chaudière. Les wc intérieurs sont réparés et accessibles. Il n'y aura plus de problèmes réguliers de wc bouchés.

Demande d'équipement :

- tableaux blancs pour 3 classes non encore équipées

- espalier pour salle de motricité sur le mur côté entrée.

Réponse de la mairie : oui, merci de fournir un devis

7) Présentation du projet avec le théâtre du Grabuge (présence de la directrice du théâtre). Projet global sur le village. Création de chants, danses, productions orales et écrites avec les enfants et les habitants du village. Plusieurs belles actions culturelles sont prévues autour de ce projet à l'école et sur la commune.

8) Formation aux premiers secours de la PS au CM1 et PSC1 pour les CM2 (mai et juin 2022). Formation initiée et financée par l'Amicale laïque.

9) Cycle hand et mini-tennis

Le cycle mini-tennis est en cours.

La fédération de hand vient d'annuler le cycle hand mais une autre solution va certainement être trouvée par Mr Marijon.

10) Séances de piscine

Difficulté à trouver des parents bénévoles pour accompagner les enfants.

Il y a vraiment très peu de bénévoles agréés dans les classes.

Merci à ceux qui ont fait l'effort de passer l'agrément et permettent à ces sorties d'avoir lieu.

La classe de Mme Delière et Mme Chareyre auront des séances piscine pour cette période.

Respectivement 7 séances pour Mme Delière et 3 pour Mme Chareyre.

La séance est close à 20h30

Secrétaires de séance :

Mme Mazard, enseignante

Mme Paysserand, adjointe chargée des écoles

Mme Landrix, représentante des parents d'élèves

Mme Chareyre, directrice